

Foire aux questions

Quelle est la différence entre une démarche artistique et des intentions de recherche ?

- Dans votre texte de démarche artistique, nous nous attendons à ce que vous décriviez les enjeux et les thématiques générales qui sont à la base de votre pratique ainsi que les approches matérielles et/ou théoriques que vous utilisez pour les exprimer. Vos intentions de recherche, quant à elles, doivent mentionner quels aspects matériels et/ou théoriques vous souhaitez approfondir durant les huit semaines de la résidence. Puisque la mission du centre est ancrée dans la recherche et l'expérimentation, nous nous attendons à comprendre comment les ressources offertes par ENE vous permettront de le faire (le contexte, les ateliers techniques, le centre de documentation, le lieu géographique, etc.).

Est-ce possible d'appliquer en tant que collectif?

- Oui c'est possible ! Chaque membre du collectif reçoit son propre cachet. Cependant, le collectif se partage un studio. Celui-ci est muni d'un lit double ainsi que deux lits simples d'appoint. Si le collectif souhaite trouver un hébergement alternatif à proximité du centre, l'équipe peut aider dans la recherche, mais les frais d'hébergement sont au frais du collectif.

Est-ce que je peux venir avec mon/mes jeune(s) enfant(s) ?

- Oui c'est possible ! La saison de l'été est dédiée à l'accueil de résident·e·s-parents. Vous devez toutefois prendre en considération :
- Le studio est muni d'un lit double ainsi que deux lits simples d'appoint. Ainsi, les résident·e·s-parents peuvent venir avec 1 ou 2 enfants et habiter à ENE.
- Si le·la résident·e-parent a 3 enfants et plus, le centre aidera à trouver un hébergement alternatif. Cependant, les frais d'hébergement sont au frais du·de la résident·e.
- Les résident·e·s-parents peuvent venir avec un·e accompagnateur·trice pour toute la durée de la résidence sans frais supplémentaire. Si l'accompagnateur·trice réside aussi au centre, celui·celle-ci occupe le même studio que le résident·e. Il n'y a pas de chambre supplémentaire. Si l'accompagnateur·trice est hébergé à l'extérieur du centre, le·la résident·e est responsable des frais d'hébergement.
- Si vous souhaitez faire garder votre·vos enfant·s durant vos journées de travail, le centre vous aidera à trouver une personne-ressource. À noter que les frais de garde sont à la charge du·de la résident·e.
- Malgré ces conditions énoncées, nous demeurons flexibles à la réalité de chacun·e·s et il nous fera plaisir si vous êtes sélectionné·e·s de discuter de vos besoins !

Est-ce que je peux venir avec mon·ma conjoint·e ?

- Les conjoint·e·s ne peuvent pas vous accompagner durant la résidence. Cependant, ils·elles peuvent vous rendre visite pour une période de deux nuits consécutives, à faible coût, durant votre séjour.

Est-ce que je peux appliquer si je n'ai pas de site web ?

- Oui, tout à fait !

Est-ce que je peux appliquer si je n'ai pas de diplôme d'études universitaires ?

- Oui, il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études universitaires pour appliquer.

Quel genre de financement offrez-vous ?

- Nous offrons l'hébergement, l'utilisation des ateliers techniques et un support technique, artistique et logistique. Les matériaux, les frais de déplacement et autres frais de subsistance sont à la charge des résident·e·s. Nous offrons toutefois un cachet qui peut aider à couvrir ces frais et nous pouvons vous supporter pour l'application à des bourses.

Si je suis un·e auteur·e dans le domaine de la littérature, du théâtre ou de la poésie, est-ce que je peux appliquer à la résidence dédiée aux auteur·e·s en art actuel ?

- La résidence est réservée aux auteur·e·s dont le travail de recherche et d'écriture se concentre sur les arts visuels et médiatiques et est soutenue par des notions, des enjeux et des théories actuels. Nous sommes ouvert·e·s à des méthodologies plus artistiques et interdisciplinaires qui permettent de questionner la création de savoir. Ainsi, si vous avez une approche d'écriture plus créative, il est possible d'appliquer. La forme que prend votre écriture doit toutefois participer à votre réflexion sur l'art. Il est également possible pour les auteur·e·s d'utiliser les ateliers techniques.

Quand puis-je m'attendre à recevoir une réponse à la suite du dépôt de mon application ?

- L'appel de dossiers se termine à la mi-novembre et les comités se rencontrent à la mi-janvier. Les candidat·e·s recevront une réponse au début du mois de février, même si celle-ci est négative.

Est-ce possible de réappliquer l'an prochain si je ne suis pas sélectionné·e ?

- Oui, vous pouvez toujours réappliquer.

Est-ce possible d'avoir de la rétroaction si mon dossier n'est pas sélectionné ?

- Étant donné le nombre élevé de dossiers que nous recevons, il n'est malheureusement pas possible d'avoir de la rétroaction.

À quoi ressemble la vie communautaire lors de la résidence ?

- Chaque résidence est formée de quatre artistes et d'un·e auteur·e qui vivent ensemble dans le même bâtiment, où l'équipe travaille également durant la semaine. L'énergie spécifique au groupe détermine en quelque sorte le rythme de vie de la résidence. Cependant, les résident·e·s et l'équipe partagent à chaque résidence un espace commun qui comprend une cuisine et un salon. Dans ces espaces communs, nous partageons des repas, des cafés et des discussions au quotidien. Néanmoins, les résident·e·s ont chacun leur espace privé où se recueillir. Le studio comprend un espace de travail au rez-de-chaussée et un espace de repos, avec un lit, sur une mezzanine.

Est-ce que le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite ?

- Le centre travaille actuellement à rendre ses espaces plus accessibles. Si vous avez besoin d'information, s'il vous plait communiquer avec nous par courriel à info@estnorddest.org ou par téléphone au 418-598-6363.

Est-ce que je peux amener mon animal de compagnie en résidence ?

- Les animaux de compagnie ne sont pas permis à moins que ceux-ci soient des animaux d'assistance ou de soutien émotionnel. Si tel est votre cas, une lettre d'un·e psychologue ou d'un·e médecin vous sera demandée.